

Maison Pour Tous, Arros de Nay, état des lieux :

Louée par :le :

Adresse :

Tarif :

	<u>état</u>	<u>Bon :</u> Avant/après		<u>Moyen</u> Avant/après		<u>Insuffisant</u> Avant/après	
<u>Salle :</u>							
-Abords extérieurs							
- sol/murs Tables/chaises							
<u>Toilettes :</u>							
cuisine							
sol							
Plan de travail/évier							
Four							
Lave-vaisselle							
Frigos							
Vaisselle :							

A signaler avant la location :

A signaler après la location :

Cette salle est mise à disposition pour **185 personnes** maximum. La location de la salle des fêtes entraîne obligatoirement le dépôt d'une caution de **180 €**. Après restitution des clés, cette caution n'est rendue intégralement qu'à la seule condition que l'état des lieux fait avant la location et celui fait après la location soit identique.

ETAT DES LIEUX AVANT LOCATION

Fait lepar

En présence de

Signature du responsable,

Signature du loueur

Précédée de la mention « lu et approuvé.

ETAT DES LIEUX APRES LOCATION :

Fait-le Par

En présence de

Signature du responsable,

Signature du loueur

Précédée de la mention « lu et approuvé »

